

Newsletter n°60

Juillet, août, septembre 2016



Commémoration de la Journée internationale des victimes de disparitions forcées



A l'occasion de la journée internationale des victimes de disparitions forcées, le 30 août, le CFDA et SOS Disparus ont organisé un rassemblement devant la Commission Nationale

Consultative de Promotion et de Protection des Droits de l'Homme (CNCPPDH). Ce rassemblement, qui a réuni les familles de disparus ainsi que des acteurs de la société civile, s'est voulu commémoratif et revendicateur. Mais la présence massive des forces de l'ordre a rappelé que le combat est loin d'être terminé. En effet, la répression policière a une fois de plus sévi en faisant usage d'une extrême violence à l'égard des participants. Les arrestations ont été nombreuses alors que les familles et militants réclamaient simplement le droit à la Vérité et à la Justice.

Dans un communiqué rendu public, le parti du Front des Forces Socialistes (FFS) a dénoncé « l'empêchement d'un rassemblement des familles des disparus » et a exigé « la libération immédiate et inconditionnelle de tous les militants arrêtés ». Quant à la Ligue Algérienne de Défense des Droits de l'Homme (LADDH), elle a rappelé

qu'«une telle violence est contraire à la Constitution et aux engagements internationaux de l'Algérie en matière de protection des droits de l'Homme». La LADDH affirme que « l'Etat algérien est dans l'obligation morale de ratifier la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies en décembre 2006 ». SOS Disparus et le CFDA ont fait appel dans un communiqué «à la solidarité nationale pour faire face à la répression des autorités » et ont demandé «l'établissement d'une Commission pour l'établissement de la Vérité au cas par cas pour toutes les victimes des années 90. »

Semaine de sensibilisation contre les disparitions forcées

Histoire d'un disparu

REDJIMI kaddour Tipaza

Redjimi Kaddour a disparu depuis 7755 jours

Kaddour Redjimi, né le 1er février 1954, était commerçant. Il vendait des fruits et légumes sur les marchés. Il est disparu depuis le 7 juin 1995. Ce jour-là, Kaddour est sorti avec son camion rempli de marchandises, vers 14h, en direction de Kolea. Un témoin a vu qu'il avait été arrêté dans la localité voisine de Khemisti, par 4 personnes :



deux gardes communaux et deux gendarmes en tenue officielle et qui circulaient dans Renault 4. L'un des gendarmes a été reconnu comme étant le chef de brigade de Berbissa, Salah et le garde communal, Mustapha Chamâa.

Le camion a été retrouvé à la caserne des gardes communaux de Khemisti. Le véhicule a été restitué à la famille 5 mois après.

En 1998, la police judiciaire de la wilaya de Tipaza a ouvert une enquête sur la disparition de Kaddour après moult plaintes de la famille. Puis l'affaire a été classée et il a été dit à la femme du disparu que son mari avait probablement rejoint les groupes armés.

MEMORIAL DES
DISPARUS
EN ALGERIE

الذخائر
المفقودة
في
الجزائر

Collectif des
Familles de
Disparus en
Algérie

journée
du 3^e août

Une campagne de sensibilisation sur les disparitions forcées a été lancée par le CFDA pendant une semaine sur les réseaux sociaux. Le public a pu tout au long de cette semaine découvrir à travers des vidéos, des poèmes ainsi que des témoignages, les visages et l'histoire des disparus.

En parallèle, des émissions sur RADIO DES SANS VOIX ont eu lieu en août et septembre sur

le même sujet, avec des témoignages émouvants de familles de disparus de différents pays dont l'Algérie, la Syrie, le Maroc et l'Argentine.

Les marques de soutien ont été nombreuses suite à cette campagne. Les internautes n'ont pas manqué de partager à leur tour, et faire partager par leurs contacts, les publications diffusées. Des mots d'encouragements ont été écrits par les internautes sur les différents groupes Facebook. Les familles de disparus ont accueilli ce soutien avec beaucoup d'émotion et d'espoir.

Formation aux techniques d'entretien et au prélèvement d'ADN le 23 et 24 septembre



Cette formation qui s'est tenue à Alger les 22 et 23 septembre 2016 est la troisième de ce cycle.

En effet, le CFDA avait organisé une réunion le 13 novembre 2013 à Alger avec des représentants de l'EPAF et de l'équipe argentine d'anthropologie médico-légale (EAAF) afin de mettre en place un programme avec des formations en techniques d'entretien, prélèvement d'ADN et utilisation d'une base de données. Suite à cette réunion, un groupe d'une vingtaine de participants a été constitué pour bénéficier de ces formations et s'engager aux côtés du CFDA sur le long terme

La nouvelle et dernière formation a débuté avec une introduction à l'anthropologie médico-légale. L'anthropologue a expliqué le déroulement d'une enquête préliminaire et le processus à suivre pour recueillir des informations, plus spécifiquement

dans une hypothèse de disparition forcée où les détails physiques sont très importants, en plus des circonstances de la disparition.

Après quelques exercices et des jeux de rôle, les participants ont été invités à adapter le questionnaire type de l'EAAF au contexte algérien. Ce formulaire doit contenir des informations très précises, en particulier sur l'identification du disparu, les circonstances de la disparition, la dentition du disparu, les habits et les objets personnels qu'il portait le jour de sa disparition, etc...

Une fois le questionnaire prêt, les participants ont interviewé les parents de disparus présents à cette formation en simulant un entretien ante-mortem. La mémoire humaine n'étant pas infaillible, la formatrice a insisté sur l'importance de recueillir d'autres témoignages de la famille ou d'amis du disparu afin d'obtenir des données concordantes et précises.

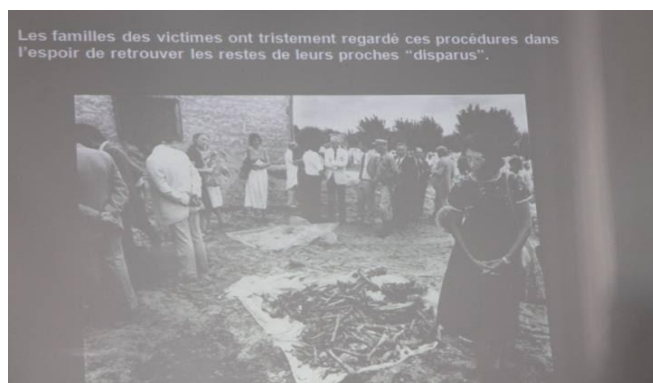
11^{ème} anniversaire de la Charte pour la paix et la réconciliation nationale : Violence policière et arrestations massives.

Chaque année, le 29 septembre, à l'occasion de l'anniversaire de la Charte dite pour la « paix et la réconciliation nationale », familles de disparus et militants se retrouvent pour un rassemblement pacifique. Cet événement a pour objectif de marquer l'opposition des familles de disparus à ce texte qui prône l'oubli, consacre l'impunité des auteurs de ces violations et prive les familles de leurs droits à la Vérité et à la Justice. Cette année, le rassemblement s'est tenu devant l'Assemblée Populaire Nationale (APN). Bien avant 10h, un dispositif important de policiers avait été déployé dans toute la ville. A l'arrivée des participants, les forces de l'ordre, en nombre important, ont rapidement fait usage d'une grande violence. Plus de la moitié des personnes présentes au rassemblement - familles de disparus et militants confondus - ont été embarquées de force et conduites dans différents commissariats.



SOS Disparus et le CFDA ont condamné, dans un communiqué, l'usage récurrent de la violence à l'égard des familles et des militants des droits de l'Homme et ont rappelé que l'Algérie est loin de respecter le Pacte international sur les droits civils et politiques qu'elle a ratifié.

A Oran, projection-débat sur le thème des enquêtes ante-mortem



ANTIGONE, nom donné au documentaire de l'équipe argentine d'anthropologie médico-légale (EAAF), est avant tout un symbole. Le symbole d'un combat face à l'oppression et à l'injustice. En effet, dans la tragédie grecque écrite il y a 2500 ans par Sophocle, Antigone s'est vue interdire par le roi de Thèbes d'enterrer son frère selon les rites religieux. Elle a malgré tout bravé l'interdit et s'est fait arrêter.

Ce documentaire a été projeté le 24 septembre dans l'espace dédié au Centre de recherche pour la préservation de la Mémoire et l'étude des droits de l'Homme (CPMDH) des locaux de Sos Disparus. Le documentaire met en exergue l'application des sciences médico-légales aux enquêtes pour faire la

lumière sur le sort des victimes de disparition. Les séquences enregistrées au cours des dix-huit dernières années par des membres de l'équipe en Argentine mais également au Salvador, en Ethiopie, à Haïti et au Timor Oriental, montrent le processus complet d'investigation.

Les familles de disparus, des militants de droit de l'Homme, des universitaires et des étudiants se sont déplacés au bureau d'Oran pour assister à la projection-débat. Le débat a été animé par Anahi Ginarte, expert en anthropologie médico-légale et membre de l'équipe argentine d'anthropologie médico-légale (EAAF) et par Nassera Dutour, porte-parole du Collectif des Familles de Disparus en Algérie (CFDA).

Brèves

Le Rassemblement Action Jeunesse (RAJ) fait son Université d'été

Chaque année, le Rassemblement Action Jeunesse (RAJ) organise des universités liées à des problématiques de droits de l'Homme. L'université d'été a eu lieu les 1, 2 et 3 septembre à Tichy (Béjaïa) sur le thème « Société civile : acteur incontournable du développement. »

Deux membres de SOS Disparus ainsi que les bénévoles de la Radio des sans voix ont été invités à l'Université du RAJ pour débattre lors de l'atelier « La société civile autonome face aux défis de l'heure ». Le débat a fait rejaillir la ferme volonté d'approfondir et d'élargir le dialogue

Articles

Manifestations des familles des disparus : la LADDH et le FFS dénoncent la répression
<http://huff.to/2gTZxMa>

La LADDH dénonce la répression d'une manifestation des familles de disparus
<http://bit.ly/2i7lwjK>

inter-associatif et syndical ainsi que de répondre collectivement et avec plus d'efficacité aux défis pour une Algérie démocratique et sociale.

Au terme de cette université d'été, il a été décidé par les militants de participer au rassemblement des familles de disparu(e)s le 29 septembre, ainsi que de se retrouver au bureau de SOS Disparus à Alger afin de tenir une réunion de la société civile algérienne.

Programme pour l'accord d'association

Dans le cadre du programme pour l'accord d'association avec l'Algérie, la porte-parole du CFDA, Nassera Dutour, a assisté à une réunion le 26 septembre au siège de l'association Djazairouna. Cette association qui vient en aide aux victimes de terrorisme est le porteur du projet. Cette réunion avait pour but de définir les activités et préparer les cinq ateliers qui devraient bientôt être mis en place.

Réunion suite à l'Université d'été du RAJ

Le 30 septembre, comme il avait été convenu lors de l'Université d'été à Bejaia, SOS Disparus et des acteurs de la société civile se sont réunis au bureau de SOS Disparus à Alger. La réunion portait sur la constitution effective d'un groupe sur la démocratie participative dont les contours restent encore à préciser.

Communiqués de Presse

21 juillet 2016

Censure de la « Radio des Sans Voix »

<http://bit.ly/2gTSLpY>

30 août 2016

Pour que nul n'oublie

<http://bit.ly/2h2z2HI>

30 août 2016

Des mères de disparus se font tabasser en cette journée du 10 août 2016

<http://bit.ly/2e1be4O>

29 septembre 2016

Les familles de disparus exigent l'abrogation de cette charte scandaleuse !

<http://bit.ly/2gK39pq>

29 septembre 2016

Violences policières et arrestations massives

<http://bit.ly/2fQypB8>

Revue de Presse

Septembre 2016

<http://bit.ly/2iI0KeC>

Contacts

Email : cfda@disparus-algerie.org

Site : www.algerie-disparus.org

Phone : 0033 (0)1 43 44 87 82



[Notre page](#)



[Notre Mémorial Virtuel](#)